



CENTRE DE VERSAILLES-GRIGNON



INRA - AgroParisTech
BIOGER-CPP UMR 1290
Bâtiment 13
BP 01
Avenue Lucien Brétignières
78850 Thiverval-Grignon

Versailles, le 15 Septembre 2010

Monsieur le Directeur Général Délégué à l'organisation, aux moyens et à l'évaluation scientifiques,

Les chercheurs INRA de l'UR BIOGER ont reçu personnellement cet été un email concernant les primes d'excellence scientifique et d'enseignement. Il s'agit de primes attribuées individuellement à des enseignants-chercheurs et chercheurs "méritants" et nous sommes conviés à candidater pour ces primes pour le 15 Septembre 2010.

Les membres de l'UR BIOGER signataires de cette lettre sont inquiets de la mise en place de telles primes. Nous pensons qu'il existe d'autres manières que la récompense individuelle du « mérite » pour reconnaître ou encourager la qualité d'activités de recherches. Il nous semble que des actions de soutien aux équipes jeunes, en transition de thématique ou en difficulté passagère seraient plus constructives que le soutien à des individus qui voient le mérite de leur recherche déjà récompensé par ailleurs (projets acceptés, publications reconnues, invitation à des congrès...). De même, l'augmentation du nombre de promotions ou la reconnaissance des implications dans le collectif des agents de nos UMR (ITA/IATOS compris) nous paraissent des mesures plus équitables et plus à même de créer des dynamiques positives au sein de nos laboratoires.

De plus, nous pensons que la PES, en mettant en concurrence les chercheurs entre eux, entraînera une ambiance délétère dans les collectifs qui sont à la base de la réussite de nos équipes. C'est méconnaître le fonctionnement d'une unité de recherche que de penser que l'excellence n'est le fait que d'individus isolés, aussi remarquables soient-ils. La recherche est avant tout une entreprise collective dans laquelle l'apport de tous et la solidarité font le succès individuel. Il est donc injuste et assurément contre-productif de ne récompenser qu'une partie de ce collectif.

Nous demandons donc qu'au lieu de distribuer des primes au mérite, la direction de l'INRA réfléchisse à une distribution plus solidaire de ces sommes d'argent, qui aide à la construction d'un collectif solide plutôt qu'à la parcellisation de ses acteurs.

Marie-Hélène Balesdent
Thierry Rouxel
Yvan Sache
Muriel Viaud

Daniele Debieu
Sabine Fillinger
Isabelle Fudal
Jacques Schmit

Institut National de la Recherche Agronomique-AgroParisTech
UMR 1290 BIOGER-CPP, Bâtiment 13 – BP01-Avenue Lucien Brétignières – 78850 Thiverval-Grignon
TÉL. : ++ 33 01 30 81 54 37 - Fax ++ 33 01 30 81 53 06

Etablissement Public à Caractère Scientifique et Technologique placé sous la tutelle conjointe des Ministres chargés de la Recherche et de l'Agriculture

